

Image not found or type unknown



Rupture de bail apres signature

Par **gremilou**, le **27/02/2008** à **19:25**

je viens de signé un bail pour un logement .rnce logement etait meublé lors de ma visite.Apres avoir eu les clés j ai decouvert un appartement insalubre rnque puis je faire pour resilier mon bail et partir rapidement rnje suis au RMI le bail en question est de 2 ansrnm merci de me repondre rapidement rngremilou